

Cohabiter avec les animaux à fourrure

La bête noire des forêts,
l'ours noir!



Ours noir – *Ursus americanus*

Famille : Ursidés

Longueur totale : 137 à 188 cm (dont 12 cm de queue)

Alimentation : ramilles et bourgeons de feuillus, fruits, noix, abeilles, guêpes, fourmis, larves, insectes, poissons et petits mammifères

Se nourrir est une obsession pour lui! Classé parmi les carnivores, l'ours noir est en fait un omnivore opportuniste qui se régale de tout ce qui lui tombe sous la dent.

Ses aptitudes de prédateur sont relativement limitées. Il préfère s'alimenter de végétation plutôt que de dépenser de l'énergie à la chasse. En revanche, au printemps, il peut parfois s'attaquer aux jeunes cervidés vulnérables ou se nourrir de carcasses de bovins. Les déchets issus des activités humaines, agricoles ou urbaines représentent aussi une source de nourriture facilement accessible.

Au printemps, les chatons et les feuilles des peupliers à moins de 5 m du sol représentent une importante partie de son alimentation; il n'est donc pas rare d'apercevoir des peupliers faux-tremble pliés et cassés par l'ours en quête de nourriture.

Prédateur : loup

Types d'habitats : milieux forestiers, clairières près des forêts, milieux agroforestiers



Saviez-vous que...

L'ours attaque rarement les humains et qu'un très faible pourcentage d'attaques résulte en des blessures graves? S'il vous détecte par des bruits ou des odeurs, il aura plutôt tendance à s'enfoncer dans la forêt.

Prévenir les dommages

- Ne jamais nourrir les ours;
- Minimiser les odeurs associées à la nourriture et aux ordures;
- Entreposer la nourriture et les ordures hors de leur portée;
- Protéger les ruches en les entourant d'une clôture électrique;
- Développer une relation de partenariat durable avec un piègeur.

Aménager la forêt afin que l'ours y comble tous ses besoins sans vous importuner!

- Conserver le hêtre, le chêne et le noisetier (sources de noix);
- Conserver le framboisier et les arbustes fruitiers;
- Couper à blanc sur de petites superficies (environ 1 500 m²) pour régénérer les essences à petits fruits et les essences feuillues telles les peupliers et les bouleaux.



L'ours noir est friand des faines du hêtre à grandes feuilles dont il se régale à l'automne. Les marques de griffes laissées sur l'écorce lisse ont parfois donné naissance à des légendes d'ours plus grands que nature!



L'augmentation des interactions entre les humains et les ours peut être causée par le manque de nourriture en forêt et la facilité d'approvisionnement près des installations humaines.

Qui sommes-nous?

La Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec

Organisme sans but lucratif qui représente les piégeurs québécois. Sa mission est de promouvoir le piégeage en tant qu'activité économique et professionnelle, d'en assurer la gestion, le développement ainsi que la perpétuation dans le respect de la faune et de ses habitats. La FTGQ développe notamment des outils (formations, guides d'aménagement pour les animaux à fourrure, contrat d'entente avec les propriétaires, etc.) afin de favoriser le développement des services rendus par les piégeurs à la communauté québécoise.



L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Organisme sans but lucratif qui a le mandat d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, et ce, dans une perspective d'aménagement durable. L'Agence offre un soutien financier et technique à la protection et à la mise en valeur de la forêt privée en accordant une aide financière pour divers travaux sylvicoles. Le territoire couvert par l'Agence comprend les forêts privées des MRC suivantes : les Appalaches, Beauce-Sartigan, Lotbinière, la Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche.



La formation « Aménagement forestier pour la faune » permet d'acquérir les connaissances, les outils et les références nécessaires pour aménager votre forêt tout en améliorant sa qualité d'habitat pour la faune. Surveillez notre site Internet et notre page Facebook pour obtenir les prochaines dates de formation!



1 866 260-7644
ftgq.qc.ca



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

1 418 335-1112
arfpc.ca



Avec le soutien
financier de la
Fondation de la faune du Québec

Recherche / rédaction : Bérénice Doyon, Karol-Ann Fortier Guay et Pauline Suffice
Révision : Jean-François Dumont (MFFP) et Jérôme Lapointe (APBB)
Design graphique / illustrations : Mélinda Morissette. 2019